

OYTIER INFOS

Trimestriel d'informations communales

N° 5 - septembre 2015

Edito

C'est la rentrée !

Tout d'abord nous souhaitons bon courage aux élèves des écoles du village pour cette rentrée 2015 ainsi qu'une excellente année scolaire. La municipalité travaille en étroite collaboration avec les équipes enseignantes afin d'offrir les meilleures conditions de travail.

L'autre événement majeur du mois de septembre : La Fête du Cheval ! Cette fête de grande ampleur est devenue une tradition. Les organisateurs comptent sur vous pour les soutenir dans leur démarche de fédérer tous publics autour d'un thème important et historique pour notre village - le cheval ! (détails en page 4).

La rentrée symbolise souvent une nouvelle saison, nouvelle «année»... et nos associations communales sont au rendez-vous pour vous proposer toutes sortes d'activités et de loisirs, sportifs ou non ! Vous étiez peut-être au forum des associations qui a eu lieu le 5 septembre dernier, mais si vous l'avez manqué, n'hésitez pas à contacter directement les associations (liste dans le dernier bulletin municipal ou disponible en Mairie) pour vous inscrire !

Comme toujours, n'hésitez pas à nous transmettre vos remarques, vos informations et vos suggestions par mail à com@oytier.fr ou en Mairie.

Bonne lecture !



Rentrée scolaire

Page 2

Création - reprise d'entreprise

Rhône-Pluriel Initiative

Plus d'informations en page 2

Service urbanisme intercommunal

Page 2

Environnement

Déclaration des ruches
Protection des buis



En savoir plus page 3

Travaux

Page 3

Zoom sur

Le Domaine de Grand Maison

Page 3

Agenda

Infos pratiques

Détente

Page 4

FÊTE DU CHEVAL
13 SEPTEMBRE 2015

- CROSS
- MANIABILITE
- JEUX
- ENTREE : 2 €
- REMBOURSEE A LA PREMIERE CONSOMMATION
- SI ENTREE AVANT 13H
- ENFANT DE MOINS DE 12 ANS ET PARKING GRATUIT
- ANIMATIONS CONTINUES
- SPECTACLE AVEC : LAURENT GALINIER, PAUL DE OLIVEIRA, YVAN MINGUELY



Rentrée scolaire

Les TAP

L'organisation des TAP sera finalisée pour début septembre et ceux-ci débiteront le vendredi 11 septembre. Le planning sera distribué dès la rentrée.

La garderie sera assurée le vendredi 4 septembre après-midi.

L'école Saint Exupéry

L'école publique Saint Exupéry accueille à la rentrée 59 enfants en maternelle et 100 enfants en primaire.

Inscription garderie, TAP et cantine

Tous les documents nécessaires à l'inscription des enfants sont disponibles

sur le site web de la commune

www.oytier.fr - rubrique *Enfance*

Créateurs et repreneurs d'entreprises

INITIATIVE RHONE PLURIEL - IRP

La Communauté de Communes renforce son partenariat avec les porteurs de projets

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise, la Communauté de Communes vous met en relation avec la plateforme Initiative Rhône Pluriel (IRP).

IRP est une plateforme d'aide à la création ou reprise d'entreprise qui accompagne les porteurs de projets dans leurs démarches :

- Accompagnement technique sous la forme de parrainages et de suivis par des chefs d'entreprises expérimentés.
- Accompagnement financier avec la mise en place de prêts d'honneur à taux zéro.
- Communication avec la création d'un annuaire des créateurs depuis 1999.

IRP travaille en réseau avec la CCI Nord Isère et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère. Les Intercommunalités dont la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné sont partenaires financiers de la Plateforme IRP. Initiative Rhône Pluriel bénéficie également d'un réseau de partenaires privés.

Un accès aux banques plus simple

Grâce aux très bons résultats d'IRP mais aussi au réseau de partenaires, un porteur de projet peut accéder plus facilement à un prêt bancaire.

Quelques chiffres

- 85% c'est le taux de survie d'une entreprise soutenue par IRP au bout de 3 ans contre 50% pour la moyenne nationale.
- La participation de la CCCND à IRP pour 2014 s'élève à 15640 €.
- 103 400 € de prêt accordé à 15 entreprises en 2014 sur le territoire des Collines du Nord Dauphiné.

Contacts

Frédéric DUCLOS, chargé de mission IRP

09 72 32 94 3 4 - Fduclos.rpi@gmail.com

OU

Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné

Service Economie - Virginie SCHMITT / Sandrine PHILIPPE

04 72 48 19 89



Service urbanisme intercommunal

Ouverture au 1er juillet

Depuis le 1er juillet, les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires) ont cessé d'instruire les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes. C'est donc le service mutualisé mis en place par la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné qui a pris le relais. Ce service urbanisme intercommunal est le résultat d'une volonté de mutualisation partagée par 9 communes* du territoire et par les élus communautaires. Il a ouvert ses portes à Heyrieux le 29 juin dernier. Mesdames Dominique PLANET et Nicole JODAR sont chargées de l'instruction des demandes de permis de construire, certificats d'urbanisme, déclarations préalables, etc...

Pas de changement pour les pétitionnaires

Le dépôt des demandes et le premier contact se font toujours en mairie.

Comme auparavant gratuité du service pour les pétitionnaires.

SERVICE URBANISME INTERCOMMUNAL

10 place Paul Doumer
38540 Heyrieux

Contacts

Dominique PLANET et Nicole JODAR
Tél. : 04 78 33 48 60

Mail :

dominique.planet@collines.org
nicole.jodar@collines.org

*Bonnefamille, Charantonnay, Grenay, Heyrieux, Valencin, Roche, Oytier Saint Oblas, Saint Just Chaleyssin, Saint Georges d'Espéranche



OYTIER INFOS, est une publication trimestrielle éditée par la Mairie de Oytier Saint Oblas (38780)

Direction de la publication
René Porretta, Diana Tchijevsky

Imprimerie Cusin - Bourgoin Jallieu

Dépot légal : Septembre 2015

Rédaction, mise en page
Murielle Bonnefoy

Imprimé sur du papier recyclé.

Impression

Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Tous concernés par la déclaration des ruchers

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1^{er} novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS.



Merci pour les abeilles !

Travaux

Tu te souviens du pont...

L'étude pour la refonte des deux ponts (chemin des Etangs et chemin de la Passerelle) a été réalisée, et l'appel d'offre pour les sociétés qui feront les travaux est lancé. L'étude très approfondie a permis d'imaginer différents scénari en fonction des différentes crues dites décennales, centennales, etc...

Les berges de la Charantonge seront renforcées à certains endroits afin d'éviter une accumulation de débris végétaux pendant les fortes pluies. Un enrochement du fond du cours d'eau sera réalisé à proximité des ponts en question.

En raison de l'approche de l'automne et des intempéries liées, les travaux débiteront durant le premier trimestre 2016.

Commerces

L'ouverture dans la ZAC du Mont Guillaume de la boulangerie, de la chacuterie et du bar-tabac le *P'tit plus* est prévue pour le mois de novembre.

Zoom sur...

Le domaine de Grand Maison

A l'écart de la D75, dans une zone très préservée, le domaine de Grand Maison est à l'origine une ferme familiale dédiée depuis 3 générations à la production laitière.

Avec sa maison de maître, ses bâtiments en pierre, son grand parc arboré et son plan d'eau, ce lieu calme et agréable s'est ouvert au public en 2006.

Le Domaine de Grand Maison est un lieu idéal pour l'organisation des événements. Réceptions, réunions, séminaires, anniversaires ou mariages, chaque moment de la vie professionnelle ou personnelle, mérite la mise en place d'une organisation de qualité dans un cadre authentique.

Disposant de quatre chambres de charme, le Domaine de la Grand Maison invite ses convives à découvrir la région Rhône-Alpes.

Cette entreprise familiale sur la commune est très demandée par les habitants de la région mais aussi par des visiteurs étrangers... Pour preuve, le calendrier des réservations est presque complet pour 2016 !

1065 Rte de la Grand Maison 38780 OYTIER ST OBLAS
Tél : 06 45 48 80 34 - Courriel : contact@reception-grandmaison.fr
Web : www.reception-grandmaison-seminaire-vienne-lyon.fr

Protégeons nos buis

Lutte et traitement contre la pyrale du buis

Mieux connaître cette chenille



La Pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*, fait partie des lépidoptères et plus précisément de la famille des Crambidae. Originaire d'Asie, elle est désormais présente sur le territoire européen, et en France depuis 2008.

C'est une chenille qui ne s'attaque qu'aux feuilles de buis pour se nourrir, causant ainsi de vastes dégâts, voire le dépérissement des buis. Au stade larvaire il est difficile de reconnaître la pyrale du buis. Mais elle devient ensuite une chenille verte très reconnaissable, avant d'évoluer nymphe puis en papillon blanc et brun avec des irisations dorées qui vole à proximité des buis dès la nuit tombée. Cette chenille n'est pas urticante et ne présente donc aucun danger pour l'homme qui peut la manipuler sans protection. On constate également dans l'arbre de petites toiles, comme des toiles d'araignées, caractéristiques de la pyrale du buis.

Lorsque vous aurez diagnostiqué la présence de chenilles vertes sur vos buis, n'hésitez pas à prévenir vos voisins car il est fort probable qu'ils soient rapidement infestés. Au plus vite vous détruirez le maximum de chenilles et au mieux vous faciliterez la lutte contre la pyrale du buis. Mais cette action n'est pas suffisante et il faut aussi traiter.

Lutte biologique

Le produit à pulvériser est le *Bacillus thuringiensis*. Il faut pulvériser sur l'ensemble des buis, idéalement sur et sous les feuilles car les pontes ont lieu sous les feuilles, puis renouveler l'opération tous les mois jusqu'à l'hiver car il y a plusieurs pontes dans l'année. Le renouvellement du traitement en fin d'hiver ou au début du printemps de l'année suivante permet de venir à bout des larves ayant hiverné au sein de vos buis.



Samedi 12	S E P T E M B R E	20h - Repas Spectacle équestre organisé par OCL section cheval, sous chapiteau. Renseignements et réservations : www.chevalenfete.com ou 06 34 50 74 69
Dimanche 13		A partir de 10h30 - Fête du cheval en plein air organisée par OCL section cheval. Renseignements et réservations : www.chevalenfete.com ou 06 34 50 74 69
Vendredi 25		19h - OYTOBLUES CAFE - Concert blues organisé par OCL/DIVOYR avec Blowin' the Blues et Jeff Toto Blues - Foyer rural - Renseignements et réservations 06 31 61 08 81
Dimanche 27		9h-17h - Bourse multi-collections organisée par le club multi-collections du Nord Dauphiné - Foyer rural
Du 2 au 24	O C T.	Festival des Collines organisé par la Communauté de Communes dans toutes les communes du territoire avec spectacle enfants. Représentation au foyer rural le vendredi 23. Le programme détaillé sera distribué dans chaque boîte aux lettres
Vendredi 9	E	Crêpes + chants - École les Abeilles - Foyer rural
Du 6 au 8	B	Théâtre organisé par la troupe de Oytier/Septème <i>LE THEATRE DU RENOUVEAU</i> - Foyer rural - Renseignements et réservations : 06 14 31 20 27
Dimanche 11	M	Matin - Commémoration Armistice de 1918 - Monument aux morts
Mercredi 14	E	Repas dansant organisé par l'Amicale des Pompiers - Foyer rural
Samedi 21	V	15h - Spectacle pour enfants organisé par OCL/DIVOYR, «La fée LILOO et la coccinelle» (présentation du spectacle sur le site : www.histoiresmagiques.com), dès 3 ans, goûter offert après le spectacle - Foyer rural - Renseignements et réservations 06 31 61 08 81
Dimanche 29	N	Toute la journée - Marché de Noël organisé par l'école «Les Abeilles»
Samedi 5	B	20h30 - Concert de musique classique organisé par OCL/DIVOYR - Foyer rural - Renseignements et réservations 06 31 61 08 81
Jeudi 17	R	Spectacle des enfants de l'école St Exupéry - Foyer rural
Vendredi 18	E	A partir de 17h - Fête de l'Avent organisée par la municipalité - Place du village
Jeudi 31	D	Soirée - Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par l'OCL - Foyer rural

Où est le photographe ?

Dans le dernier numéro :
Le photographe était aux abords du PARC BOURIT.



A vous de jouer
avec cette nouvelle photo...



Au programme

Le samedi soir « Diner cabaret équestre » sur réservation à partir de 20h.

Humour, dérision, poésie et dynamisme caractériseront ce spectacle, dans une ambiance festive et champêtre, mettant le cheval à l'honneur sous le ciel étoilé de Oytier saint Oblas.

Le dimanche vous êtes invités à « la Fête du cheval » journée dédiée au monde du cheval : grand spectacle équestre haut en couleur, démonstration de dressage, voltige, carrousel, à partir de 10h30. Pour les cavaliers amateurs : Cross, Maniabilité, jeux et pour les enfants : baptême de poneys, maquillage, structures gonflables...

Infos pratiques

Adultes : Entrée Gratuite jusqu'à 13h00, ensuite 2€. Enfants de moins de 12ans et parking gratuits

Paëlla à partir de 12h30 - Buvette-restauration non stop

Oytillards, soyez acteur de cette grande fête !

- En réservant votre soirée pour le Diner cabaret équestre.
- En participant aux jeux équestres gratuits organisés le dimanche en tant que cavaliers.
- En venant se réjouir en famille à la Fête du cheval et pourquoi pas manger sur place une paëlla (faite par un traiteur).
- En tant que Bénévoles le dimanche.

A cheval, ou en famille les 12 et 13 septembre un week-end à ne pas manquer à Oytier Saint Oblas.

Renseignements et réservations : 06 34 50 74 69, 06 80 64 53 23

Tout près de chez nous...

FOIRE AUX LIVRES D'OCCASION
Samedi 7 et dimanche 8 novembre 2015
14h-19h le samedi
et 10h-18h le dimanche
Organisée par Amnesty International (Groupe de Villefontaine), à la salle des fêtes de Saint Quentin Fallavier.

9^{ÈME} MARCHÉ DES COLLINES
Dimanche 20 septembre à valencin
Organisée par la CCND

La grande Fête du Cheval 2015

Samedi 12 et dimanche 13 septembre

Le samedi 12 et dimanche 13 septembre, la Section Cheval en Fête de Oytier Culture et Loisirs, vous donne rendez-vous pour la Fête du cheval, le grand rassemblement équestre régional.

